MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

ÉCONOMIE DU QUÉBEC

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE DE MONTRÉAL

Avril 2024

En bref

Avec 22,1 % de la population du Canada et 19,4 % du PIB canadien en 2022, le Québec se situe au 2ème rang des provinces canadiennes, derrière l'Ontario. Très affectée par la pandémie et les mesures sanitaires, l'économie de la province a connu un très fort rebond en 2021 et une croissance plus modérée en 2022. Comme l'économie mondiale, elle a connu un important ralentissement en 2023.

En 2022-2023, la France est le 2ème investisseur étranger au Québec derrière les États-Unis. Avec plus de 400 filiales, la présence française est visible dans presque tous les domaines. Le Québec conserve en 2023 son rang de principale province partenaire de la France au Canada en concentrant 46,7 % des échanges de biens.

Chiffres clés

- **Superficie** : 9 984 670 km²
- **Population** (2023) : 40 097 761 habitants
- **Densité de population** : 3,9 hab. / km²
- **PIB nominal** (2022) : 2 813 Md CAD
- **PIB/hab.** (2022) : 72 249 CAD
- **Taux de chômage** (mars 2024) : 6,1 %
- **Inflation** (2023) : 3,9 %
- **Solde budgétaire** (2023-2024) : - 47 Md CAD (-1,6 % du PIB)
- **Dette fédérale** (mars 2023) : 1 283 Md CAD (42 % PIB)
- **Exportations internationales de biens** (2023) : 767 Md CAD
- **Importations internationales de biens** (2023) : 754 Md CAD
- **Balance commerciale** (2023) : + 13,1 Md CAD
- **Principaux pays partenaires commerciaux en 2023 (biens)** : Etats-Unis (63,7 %) ; Chine (7,9 %) ; Mexique (3,6 %) ; Japon (2,4 %) ; Allemagne (2,1 %)
- **Échanges de biens France – Canada** (2023) : 12,9 Md CAD

- **Superficie** : 1 667 712 km²
- **Population** (2023) : 8 874 683 habitants
- **Densité de population** : 5,2 hab. / km²
- **PIB nominal** (2022) : 546 Md CAD
- **PIB/hab.** (2022) : 62 913 CAD
- **Taux de chômage** (mars 2024) : 5,0 %
- **Inflation** (2023) : 4,5 %
- **Solde budgétaire** (2023-2024) : -6,3 Md CAD (-1,1 % du PIB)
- **Dette nette** (mars 2023) : 209 Md CAD (38 % du PIB)
- **Exportations internationales de biens** (2023) : 118 Md CAD
- **Importations internationales de biens** (2023) : 124 Md CAD
- **Balance commerciale** (2023) : - 5,7 Md CAD
- **Principaux pays partenaires commerciaux en 2023 (biens)** : États-Unis (53,5 %) ; Chine (7,4 %) ; Mexique (3,7 %) ; Allemagne (3,4 %) ; France (2,4 %)
- **Échanges de biens France – Québec** (2023) : 5,9 Md CAD

Principaux indicateurs économiques

Taux de croissance du PIB

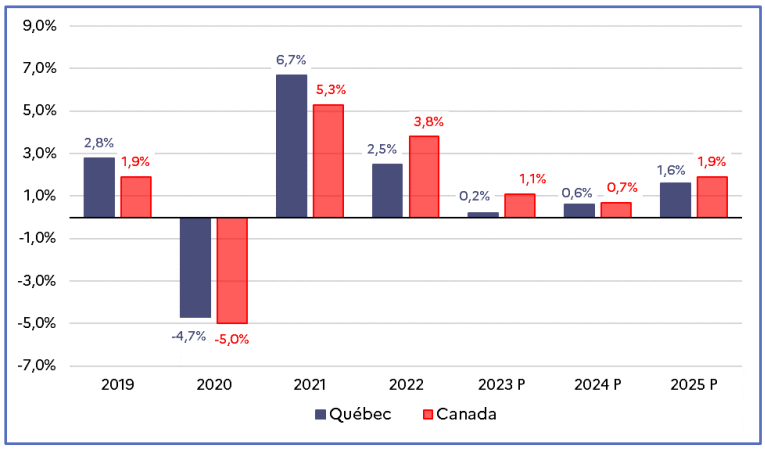

Source : Budget Québec 2024-2025

Evolution du taux de chômage

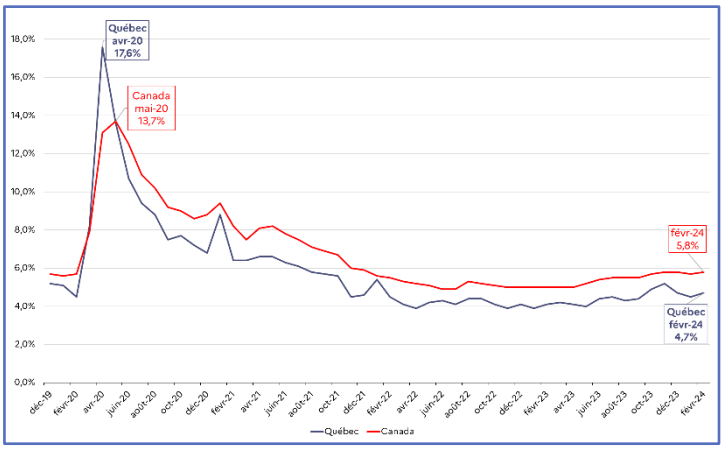

Source : Statistique Canada

Commerce international de biens

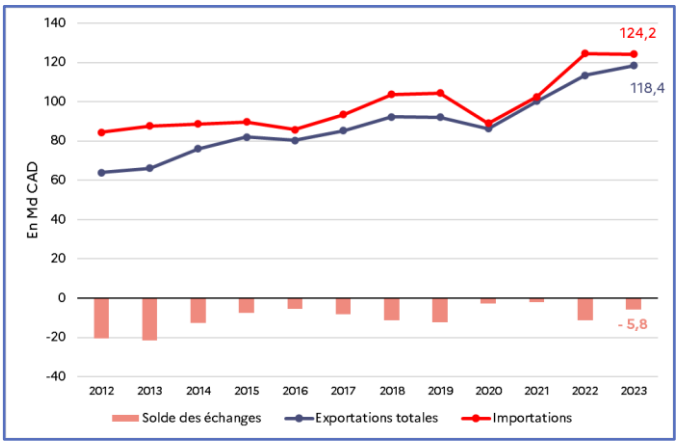

Source : Institut de la statistique du Québec

Dette et solde budgétaire

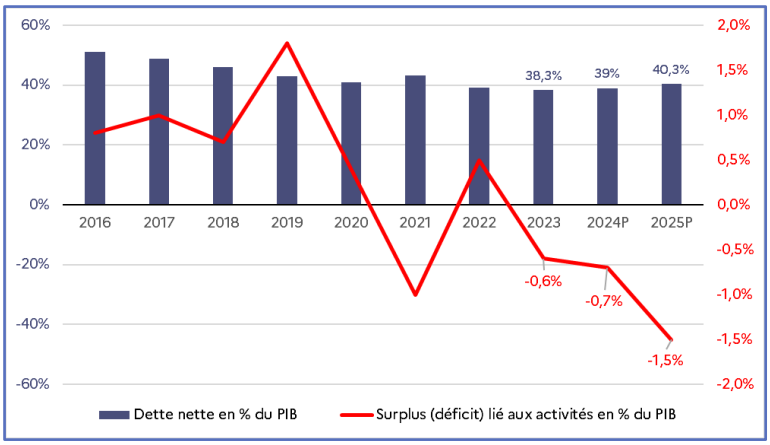

Source : Budget Québec 2024-2025

Historique des échanges de biens France – Québec

(Données : Institut de la Statistique du Québec)

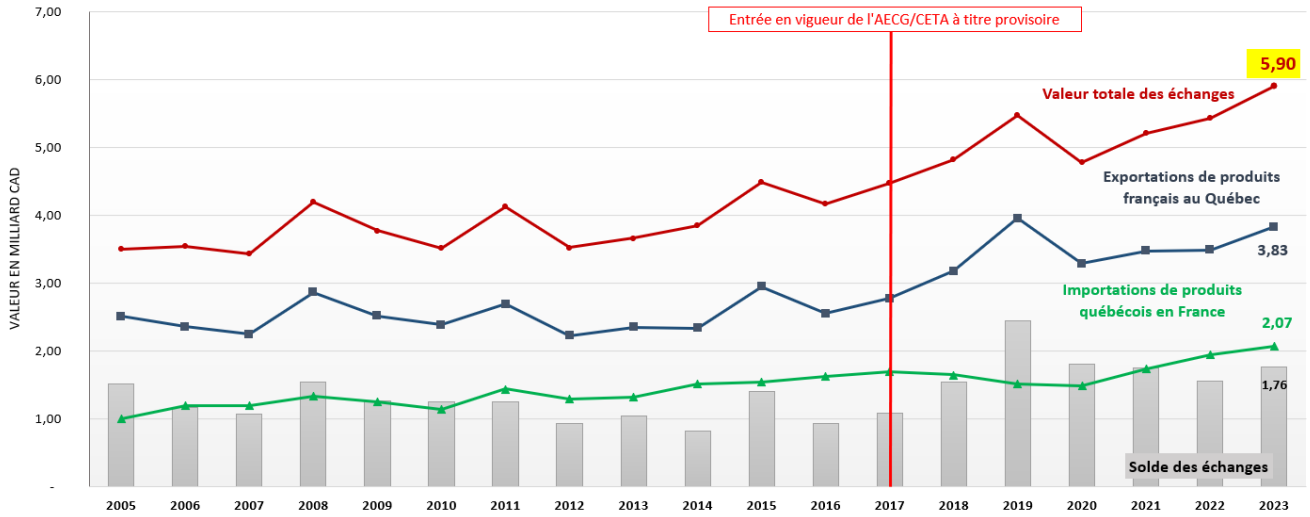

Présentation générale

LE CHIFFRE À RETENIR

19,4 %

Part du PIB du Québec dans le PIB canadien

Le Québec est la 2ème province la plus peuplée du Canada, avec 8,9 millions d'habitants. 75 % de sa population a pour langue maternelle le français selon le dernier recensement de 2021. Sa superficie est équivalente à 3 fois celle de la France. Québec est la capitale de la province (environ 560 000 habitants) et Montréal, le centre économique (2 millions d'habitants).

Le Québec est gouverné par le Premier ministre, François Legault, de la Coalition Avenir Québec (CAQ) depuis octobre 2018. Il a été réélu pour un deuxième mandat de 4 ans le 3 octobre 2022.

Longtemps fondée sur l'exploitation de ses importantes ressources naturelles, l'économie québécoise est devenue une économie de services, qui représentent aujourd'hui 72 % de son PIB. Le secteur manufacturier représente cependant toujours 13 % du PIB. En 2022, le PIB du Québec a atteint 546 Md CAD *(398 Md EUR[1])* et représente 19,4 % du PIB canadien.

Une économie tournée vers l'extérieur

Face à un marché interne de taille modeste, l'économie québécoise se caractérise par son ouverture. La balance commerciale du Québec affiche un solde négatif depuis 2003. En 2023, l'augmentation de 4,3 % des exportations québécoises (118,3 Md CAD, soit *81 Md EUR*[2]) – notamment entrainée par la hausse des ventes de véhicules aériens (+36 %) – et la légère baisse de ses importations (124 Md CAD, soit *85 Md EUR*) ont permis à la province de réduire de moitié son déficit commercial par rapport à 2022, qui s'élève aujourd'hui à 5,7 Md CAD (*3,9 Md EUR*). Malgré des efforts depuis plusieurs années pour diversifier les relations commerciales québécoises, notamment en essayant de tirer profit des accords de libre-échange conclus par le Canada, les Etats-Unis restent de loin le premier partenaire commercial du Québec (et unique pays avec lequel la province affiche un solde commercial excédentaire parmi ses 20 premiers partenaires), totalisant 74 % de ses exports et 34 % de ses imports. C'est notamment ce large volume d'exportations vers les Etats-Unis, 87,3 Md CAD (*59,8 Md EUR*, en augmentation depuis quatre ans) en 2023, qui permet au Québec de réduire son déficit commercial global. Bien que deuxième partenaire commercial du Québec, la Chine reste un partenaire bien moins important que les Etats-Unis, représentant 3,6 % des exportations de la province et 11 % de ses importations. L'amélioration de la balance agrégée, dopée par les résultats avec les Etats-Unis et la Chine, masque cependant des échanges commerciaux moins avantageux pour le Québec auprès de ses autres partenaires principaux, avec lesquels, à l'exception des Pays-Bas et du Brésil, son déficit commercial augmente. Avec l'Union Européenne (UE), on note une baisse de 5,2 % des exportations québécoises et une hausse de 7,4 % de ses importations.

Les catégories de produits les plus exportées par le Québec sont les véhicules aériens et spatiaux (en hausse de 26 % et destinés à 71,5 % au marché états-unien, puis à la France (7,8 %) et au Royaume-Uni), l'aluminium sous forme brute (exporté vers 5 pays seulement, parmi lesquels les Etats-Unis représentent 96,9 % des ventes), et les turboréacteurs, turbopropulseurs et autres turbines à gaz (qui surpasse pour la première fois depuis 2019 les ventes de minerais de fer). Alors que les importations québécoises (124 Md CAD (*85 Md EUR*) ont baissé globalement de 0,5 % depuis 2022, elles progressent pour les trois principales catégories de produits : les véhicules automobiles pour le transport de personnes (+23,7 %), les turbines à gaz (+28,3 %) et les véhicules pour le transport de marchandises (+7,4 %).

L'accord de libre-échange nord-américain, l'ACEUM (Accord Canada - États-Unis - Mexique) est entré en vigueur en juillet 2020. Cet accord garantit le maintien des dispositions existantes dans le cadre de l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain en vigueur entre 1994 et 2020), mais modernise certaines dispositions notamment sur les procédures de douanes et sur le commerce numérique. Ce nouvel accord permet d'assurer la stabilité nécessaire au développement des affaires même si la situation de certains secteurs importants pour l'économie québécoise comme les produits forestiers, l'aluminium et ceux sous le système de gestion de l'offre (le lait par

[1] *Taux de change utilisé : taux annuel 2022 de la Banque du Canada : 1 EUR = 1,3696 CAD*
[2] *Taux de change utilisé : taux annuel 2023 de la Banque du Canada : 1 EUR = 1,4597 CAD*

exemple) restent des sujets sensibles dans la mise en œuvre de l'accord. Des négociations de révision de l'accord de libre-échange sont annoncées pour 2026.

Bien que le Québec accorde une importance primordiale à sa relation économique avec son voisin américain, il est également désireux d'approfondir ses relations commerciales avec l'Union européenne, en s'appuyant notamment sur l'Accord Economique et Commercial Global (AECG-CETA) entre l'UE et le Canada, entré en application provisoire depuis septembre 2017. Entre 2017 et 2023, les échanges entre l'UE et le Québec ont augmenté de 32,8 %.

Perspectives économiques

Une « stagnation » économique en 2023 et 2024

Après une solide reprise de l'économie en 2022 (+2,5 %) en sortie de pandémie, la croissance du PIB réel québécois a stagné en 2023 à +0,2 %, avec 2 trimestres consécutifs de contraction (0,4 % d'un trimestre à l'autre au 2ème trimestre et -0,2 % au 3ème trimestre). L'impact du resserrement monétaire se fait pleinement ressentir au Québec après que la Banque du Canada ait haussé, à un rythme inédit depuis les années 1980, les taux d'intérêt de 0,25 % à 5 % entre mars 2022 et juillet 2023, soit le niveau le plus élevé depuis 2001. Dans son budget déposé le 12 mars 2024, le ministre des Finances Eric Girard explique aussi la mauvaise performance de l'économie québécoise par plusieurs chocs conjoncturels et environnementaux comme les feux de forêt de l'été 2023, le faible niveau d'eau dans les bassins des barrages d'Hydro-Québec et les grèves dans les secteurs public et parapublic. Les exportations continuent de contribuer positivement à la croissance (+2,3 %) notamment pour ce qui relève des produits aérospatiaux, de l'aluminium et des minerais. La faiblesse du dollar canadien par rapport au dollar américain soutient également la hausse des exportations. La résilience de la consommation des ménages québécois (+2,3 %) portée par l'importante épargne accumulée pendant la pandémie (52 Md CAD, soit trois fois le montant épargné en 2019) ainsi que la forte croissance démographique a aussi soutenu la croissance du PIB en 2023. Si les taux d'intérêt élevés ont un effet négatif sur le portefeuille des Québécois, il est moindre que dans le reste du Canada, le ratio d'endettement des ménages étant nettement plus faible au Québec (148,3 % en 2022) qu'au Canada (189,1 %). Par ailleurs, depuis juillet 2023, les Québécois bénéficient de la réduction d'impôt octroyée par le gouvernement sur leurs retenues à la source (mesure du budget 2023-2024).

LE CHIFFRE À RETENIR

+ 0,2 %

Croissance du PIB réel en 2023

Une conjoncture plus favorable est attendue à partir du 2ème semestre 2024. L'accroissement du PIB réel demeurera modeste en 2024 à +0,6 % selon le ministère des Finances. Il s'agit d'un gain légèrement plus élevé que celui attendu en moyenne par les prévisionnistes du secteur privé (+0,4 %). Le ministère des Finances anticipe que l'effet restrictif des hausses de taux sur l'économie québécoise persistera, mais que le ralentissement attendu de l'inflation devrait permettre à la Banque du Canada d'amorcer son cycle d'assouplissement monétaire dès le 2ème trimestre 2024 : Eric Girard anticipe quatre baisses de 25 points de base en 2024, ce qui ramènerait le taux d'intérêt à 4 % en fin d'année. La diminution des taux d'intérêt devrait alors favoriser la relance par le canal du crédit, notamment en faveur du secteur résidentiel, des investissements industriels et commerciaux et permettra l'amélioration de la confiance des entreprises en 2025. Avec le démarrage de projets d'envergure, notamment dans le secteur minier et dans la filière batterie (Northvolt ; General Motors-Posco Future M ; Ford-EcoProBM-SK One…), Eric Girard anticipe une accélération de la croissance en 2025 à 1,6 %.

Les pressions sur les prix se résorbent graduellement

Après avoir atteint un sommet en juin 2022 à 8,0 %, l'inflation se résorbe au Québec sous l'effet de la baisse des prix de l'énergie et l'apaisement des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement. Elle a atteint 4,5 % en 2023 contre 6,7 % en 2022. La faible croissance économique et le ralentissement du marché du travail ont aussi atténué les pressions sur les prix au cours des derniers mois. Bien qu'elle montre des signes de modération, la progression annuelle des prix au Québec dépassait toujours, en janvier 2024, la borne supérieure de 3 % de la fourchette cible de la Banque du Canada. Elle devrait toutefois entrer dans la cible dans l'année avec une moyenne à 2,8 %. En janvier 2024 et pour un 13ème mois consécutif, l'inflation au Québec (3,3 %) était supérieure à celle du

Canada (2,9 %). Cet écart s'explique par l'inflation dans le secteur des services, alors que dans l'ensemble, les prix des biens connaissent une évolution similaire au Québec et dans le reste du Canada. La pénurie de travailleurs, plus prononcée au Québec que dans le reste du Canada, a exercé des pressions à la hausse sur les salaires : le salaire horaire moyen a progressé plus rapidement au Québec (+20,4 %) qu'au Canada (+18,5 %) entre 2019 et 2023.

Le marché du travail québécois est en phase de rééquilibrage

Le marché du travail a continué d'être particulièrement tendu en 2023 au Québec, mais a enregistré une augmentation de 2,3 % du nombre d'emplois en 2023, soit une croissance similaire à la moyenne nationale. Le taux de chômage québécois a augmenté, de 4,0 % en février 2023 à 4,7 % en février 2024 sans connaître de pertes d'emplois, le marché du travail n'ayant pas été en mesure d'absorber le nombre important de nouveaux immigrants. Le Québec a en effet connu une croissance démographique exceptionnelle en 2023 (+202 500 personnes, +2,3 % sur un an) presque entièrement portée par le solde migratoire international. Il s'agit de la plus forte hausse depuis 1959. Cette croissance démographique par l'immigration intervient alors que le Québec connait un vieillissement marqué de la population : le poids de la population âgée de 15 à 64 ans devrait passer de 63,6 % de la population totale en 2022 à 60,1 % en 2032. L'importante augmentation de la population se poursuivra en 2024 (+2,8 %). Malgré le ralentissement économique, le taux de postes vacants reste élevé (3,5 % en décembre 2023). Après avoir atteint un sommet en mai 2022 (252 600), le nombre de postes vacants s'est replié graduellement pour se situer à 138 100 en décembre 2023, semblable au niveau prépandémie (143 000 en février 2020). La pénurie de main d'œuvre est toujours forte dans certains secteurs, surtout celui de la santé et des services sociaux.

Vers une économie plus verte

Avec son Plan pour une économie verte 2030 (politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques) publié en 2020, le gouvernement du Québec a réaffirmé son engagement à réduire d'ici 2030 le niveau de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 37,5 % sous leur niveau de 1990, et se fixe comme objectif d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Même si c'est au Québec qu'on relève le plus faible taux d'émission de GES par habitant au Canada (9,0 t par habitant contre une moyenne canadienne de 17,5 t), les efforts à fournir sont importants. Selon le dernier inventaire disponible, les émissions ont augmenté au Québec en 2021 par rapport à 2020 (+5,0%). Les émissions n'ont diminué que de 8,9 % entre 1990 et 2021.

Le Plan pour une économie verte 2030 est présenté par le Premier ministre du Québec, François Legault, comme *« le plus grand chantier économique des dernières décennies »*. Le cœur de la stratégie du gouvernement repose sur l'électrification de l'économie afin de profiter des nombreuses capacités hydroélectriques dont bénéficie le Québec et de limiter les importations d'énergies fossiles. Cette politique cadre est accompagnée d'un premier plan de mise en œuvre quinquennal (2021-2026) qui s'appuie sur un cadre financier prévoyant des dépenses totales de 6,7 Md CAD (*4,9 Md EUR*) sur 5 ans. Les actions de ce premier plan concernent surtout l'électrification des véhicules et les infrastructures de transport collectif (le secteur des transports est le premier émetteur de GES de la province). Comme l'indique le slogan du plan *« Plus de richesse, moins de GES »*, le gouvernement mobilise aussi d'importants moyens financiers pour le développement des filières stratégiques de l'économie de demain, telles que la filière des batteries, de l'hydrogène décarboné et des bioénergies. Le gouvernement estime que ce plan pourrait permettre d'ajouter 2,2 Md CAD (*1,5 Md EUR*) au PIB du Québec et créer plus de 15 500 nouveaux emplois. Conformément à sa promesse électorale de ne pas alourdir le fardeau fiscal des Québécois, le Premier ministre a refusé d'inclure dans ce plan des mesures éco fiscales de type malus.

Pour rappel, le Québec a mis sur pied depuis 2013 un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE) (marché carbone). Son objectif premier est d'inciter les entreprises et les citoyens à innover et à modifier leurs comportements afin de réduire les émissions de GES. En 2014, le Québec a lié son système à celui de la Californie dans le cadre de la *Western Climate Initiative*, créant ainsi le plus grand marché du carbone en Amérique du Nord et le premier à avoir été conçu et à être géré par des gouvernements infranationaux de pays différents. Depuis 2013, le SPEDE tient des enchères de droits d'émission tous les trimestres qui ont rapporté plus de 8,8 Md CAD (*6 Md EUR*). Lors de la dernière enchère (février 2024), le prix de la tonne de carbone a atteint 56,61 CAD (*38,39 EUR*).

Finances publiques

Des déficits records

Selon le budget déposé par le Ministre Girard, l'année fiscale 2023-2024 devrait se terminer avec un déficit de 6,3 Md CAD (*4,3 Md EUR*) après le versement de 2,1 Md CAD (*1,5 Md EUR*) au Fonds des générations : ce fonds, géré par la Caisse de dépôt et placement du Québec, a été établi en 2006 spécifiquement pour rembourser la dette du Québec. Ce déficit représente 4,3 % des revenus et 1,1 % du PIB québécois. La mise à jour budgétaire biannuelle de novembre dernier prévoyait un déficit moins élevé à 4,0 Md CAD (*2,7 Md EUR*). Le creusement du déficit s'explique notamment par un manque à gagner de 893 M CAD (*612 M EUR*) au niveau des recettes fiscales (ralentissement de l'économie), une baisse de 1,6 Md CAD (*1,1 Md EUR*) des revenus des entreprises du gouvernement (principalement Hydro-Québec) et des dépenses plus élevées de 3,1 Md CAD (*2,1 Md EUR*), notamment pour des projets de logements sociaux et du financement de services en santé et services sociaux, en éducation et en enseignement supérieur.

Pour 2024-2025, le déficit devrait atteindre 11,0 Md CAD (*7,5 Md EUR*), un record historique en valeur absolue. Ce déficit, qui inclut une provision de 1,5 Md CAD (*1 Md EUR*) et des versements de 2,2 Md CAD (*1,5 Md EUR*) au Fonds des générations, représente 1,9 % du PIB. C'est plus que l'exercice budgétaire 2020-2021, présenté lors de la pandémie de COVID-19 (0,9 %), mais beaucoup moins qu'au lendemain des récessions des années 1990 (3,3 %) ou des années 1980 (3,7 %). La détérioration des finances publiques découle aujourd'hui essentiellement de la stagnation de l'activité économique, de l'investissement massif du gouvernement dans les services publics, notamment pour améliorer les conditions de travail des employés des secteurs public et parapublic (négociations de nouvelles conventions collectives), de la croissance démographique plus forte qu'attendue et du rythme de réalisation des investissements en infrastructures. Le déficit lié aux activités devrait doubler en 2024-2025 alors que la croissance des dépenses s'accélérera à +4,4 %. Cela inclut des augmentations de +1,2 % pour le service de la dette et +4,6 % pour les dépenses de portefeuilles. Les deux principales missions de la province, la santé et les services sociaux (42 % des dépenses) et l'éducation (15 %) connaissent des fortes hausses de leur budget pour l'exercice à venir, respectivement +4,2 % et +9,3 %. Les déficits devraient ensuite passer de 8,5 Md CAD (*5,8 Md EUR*) en 2025-2026 à 3,9 Md CAD (*2,7 Md EUR*) en 2028-2029. Le gouvernement reste toutefois prudent dans ses prévisions : des provisions de 7,5 Md CAD (*5,1 Md EUR*) pour les cinq prochains exercices sont intégrées pour répondre à une potentielle récession. Comme la loi l'y autorise, le ministre des Finances choisit cette année de ne pas présenter de plan de retour à l'équilibre budgétaire sur 5 ans. Il devra par contre le faire lors du prochain budget.

Des objectifs ambitieux de réduction de la dette

Au 31 mars 2024, la dette nette du Québec s'établira à 221,1 Md CAD (*151,5 Md EUR*), soit à 39,0 % du PIB. Sous l'effet des déficits budgétaires et des investissements importants en infrastructures publiques, la dette nette au PIB remontera à 41,0 % d'ici 2025-2026 pour redescendre à 39,5 % en 2029. Avant la pandémie, le Québec avait fait des progrès notables pour réduire son endettement (qui atteignait 54 % du PIB en 2013), mais celui-ci demeure néanmoins élevé, notamment quand on le compare à la moyenne des autre provinces (29,9 %). Le gouvernement estime que la réduction du poids de la dette est une priorité et de nouvelles cibles de réduction de la dette ont été entérinées en décembre 2023 : la dette nette au PIB devra être réduite à 30 % d'ici 2037-2038 avec une cible intermédiaire à 33 % du PIB d'ici 2032-2033.

Aspects sectoriels

Outre le fait de bénéficier d'importantes ressources naturelles, le Québec a développé plusieurs secteurs d'excellence comme l'aéronautique, le numérique et les technologies de l'information, l'industrie pharmaceutique et les biotechnologies, ainsi que plusieurs filières innovantes œuvrant pour la décarbonation des industries. Récemment, le gouvernement québécois a multiplié les efforts pour stimuler le développement de la filière batterie.

Industrie aérospatiale

L'industrie aérospatiale québécoise est un secteur clé de la province. Le paysage de l'industrie aéronautique au Québec est composé de maîtres d'œuvre internationaux ainsi que de nombreux équipementiers, sous-traitants et fournisseurs de premier plan. Cette industrie s'appuie également sur un réseau d'établissements d'enseignement qui forment un bassin de main-d'œuvre qualifiée, de centres de recherche de renom ainsi que de sièges sociaux d'organisations internationales, telles que l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), l'Association du transport aérien international (IATA) et le Conseil international de l'aviation d'affaires (IBAC). Cette concentration d'acteurs clés des secteurs industriel, académique, scientifique et associatif de l'industrie aérospatiale se traduit par une capacité industrielle et de recherche remarquable. La région métropolitaine montréalaise est identifiée comme un pôle mondial de l'aérospatiale avec Seattle, Toulouse et Hambourg.

L'industrie aérospatiale québécoise représente plus de 200 entreprises (dont 5 grands donneurs d'ordre (Airbus, Bombardier aéronautique, Bell Helicopter Textron Canada, Pratt & Whitney et CAE)) et plus de 36 000 emplois. A la tête des industries d'exportation du Québec, les ventes annuelles de produits aérospatiaux représentent près de 18 Md CAD (*12,2 Md EUR*) en 2022. 70 % de la R&D canadienne en aérospatiale est réalisée au Québec et plus de la moitié de la production aérospatiale québécoise est exportée hors du Canada. La région du Grand Montréal regroupe la plupart des centres de recherche du Canada pour le secteur. Elle abrite notamment le Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec (CRIAQ) et quatre universités actives dans la recherche aérospatiale. De plus, la région du Grand Montréal s'appuie également sur la grappe aérospatiale du Québec, Aéro Montréal, qui réunit et mobilise 245 parties prenantes (dont Airbus, Bombardier, Bell Helicopter) de l'écosystème aérospatial pour soutenir la croissance du secteur. Le gouvernement du Québec a lancé en 2022 le 2ème volet de sa stratégie Québécoise de l'Aérospatiale (SQA) Horizon 2026 pour favoriser la reprise de l'industrie qui a fortement souffert de la crise sanitaire et assurer la croissance du secteur à long terme. La SQA est dotée d'une enveloppe de 334 M CAD (*243,9 M EUR*) sur 3 ans.

Numérique

Au Québec, en 2021, 162 000 personnes travaillent dans le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC). Près de la moitié d'entre elles sont actives dans des domaines aussi diversifiés que le développement de logiciels, la microélectronique, l'optique-photonique, les services-conseils, les télécommunications, les services infonuagiques, la cybersécurité et l'intelligence artificielle.

Montréal est un pôle d'expertise mondialement reconnu dans la recherche en intelligence artificielle (IA) notamment grâce aux travaux de chercheurs émérites comme Yoshua Bengio (lauréat du prix Turing 2018, fondateur de l'Institut québécois d'intelligence artificielle (Mila)). En plus de ses grands chercheurs, la métropole réunit des incubateurs, des startups et des grandes entreprises comme Facebook, Microsoft, Google et Samsung. Plusieurs entreprises françaises ont aussi décidé d'implanter leur centre de recherche en IA au Québec : c'est notamment le cas de Thalès, Havas, Axionable,… Mis sur pied dans le cadre du Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle (PMIA), le Centre d'expertise international de Montréal pour l'avancement de l'intelligence artificielle (CEIMIA) a officiellement lancé ses activités en 2020. Un autre centre d'expertise est situé à Paris. Le PMIA travaille sur quatre thématiques, dont deux sont appuyées par le CEIMIA, soit l'utilisation responsable de l'IA et la gouvernance des données.

Le « Tortoise Global AI Index 2022 », qui classe les pays en fonction de leurs forces en intelligence artificielle, a positionné le Québec au 7ème rang mondial (tous critères confondus) dans le domaine de l'intelligence artificielle. Le gouvernement a par ailleurs élaboré sa stratégie d'intégration de l'intelligence artificielle dans l'administration publique 2021-2026 , pour faire de l'administration publique un modèle en matière d'intégration de l'IA et impulser une dynamique dans toute la province qui permettra d'améliorer la compétitivité de ses entreprises grâce à l'adoption de l'IA.

Le 1er janvier 2022, le gouvernement du Québec a créé le ministère de la Cybersécurité et du Numérique. Le budget 2023-2024 prévoit un montant de 5 M CAD (*3,65 M EUR*) afin de favoriser l'adoption de technologies et de pratiques émergentes au sein de la fonction publique. Montréal a accueilli par ailleurs la deuxième édition nord-américaine du Forum International de la Cybersécurité (Forum In Cyber), en octobre 2023.

En février 2022, le Premier ministre du Québec, François Legault, accompagné du ministre de l'Economie, de l'Innovation et de l'Energie, Pierre Fitzgibbon et de la ministre de l'Enseignement supérieur, Danielle McCann, a annoncé la création des 2 premières « zones d'innovation économique » : « DistriQ» et « Technum Québec ». Annoncées dès 2020 comme l'un des principaux chantiers économiques du gouvernement, les « zones

d'innovation » (équivalent des pôles de compétitivité français) sont au cœur de la vision économique du Premier ministre québécois et visent à créer des pôles géographiques regroupant des entreprises, des chercheurs, des investisseurs dans des secteurs clés de l'économie et de l'innovation pour faire du Québec, un acteur incontournable dans ces domaines. Ces zones d'innovation ont pour vocation d'augmenter la productivité et la compétitivité des entreprises, d'améliorer la commercialisation des innovations, d'augmenter les exportations et d'attirer les investissements étrangers. Des investissements importants ont été annoncés dans ce cadre : 435 M CAD (*317,6 M EUR*) pour le lancement de DistriQ et 255 M CAD (*186,2 M EUR*) pour Technum Québec.

Dernièrement, le Ministère de l'Economie, de l'Innovation et de l'Energie, aux côtés de l'Université de Sherbrooke, a lancé la Plateforme d'Innovation Numérique et Quantique (PINQ^2), un organisme à but non-lucratif, pour accompagner les entreprises québécoises de tous secteurs dans leur virage numérique. Le 23 janvier 2023, il a été annoncé que PINQ^2 allait devenir l'opérateur du 5ème superordinateur quantique mondial développé par IBM. L'installation est prévue à Bromont, sur le site de l'usine d'IBM. L'innovateur en chef du Québec, Luc Sirois, prévoit, grâce à ce nouveau service d'accompagnement, des applications concrètes du calcul quantique dans les domaines des technologies aérospatiales, des sciences de la vie, des jeux vidéo et du divertissement et de l'intelligence artificielle.

Décarbonation

La stratégie québécoise de développement de la filière batterie a été publiée en novembre 2020. Elle se décline en trois volets : l'exploitation et la transformation des minéraux du territoire québécois pour fabriquer des composants de batteries (comme des anodes et des cathodes), la production des véhicules commerciaux à motorisation électrique et le développement du recyclage des batteries. Souhaitant mettre en avant ses atouts, notamment son sous-sol riche en minéraux et son électricité propre et renouvelable, pour profiter des opportunités de la transition énergétique, le gouvernement québécois a accéléré les annonces relatives à la filière batterie ces derniers mois avec des financements publics totalisant plus de 2,5 Md CAD (*1,75 Md EUR*).
Le plus grand projet industriel privé de l'histoire du Québec, l'implantation d'une giga usine de batteries Lithium-ion par l'entreprise suédoise Northvolt en banlieue de Montréal a été annoncé en septembre 2023. Représentant un investissement total de 7 Md CAD (*4,9 Md EUR*), le projet bénéficie d'aides publiques à un niveau jamais atteint, soit 1,37 Md CAD (*960 M EUR*) de la part du niveau provincial et 1,34 Md CAD (*940 M EUR*) pour le soutien fédéral. Une partie du soutien financier opérationnel est conditionnelle et sera maintenue « tant que les incitatifs prévus dans l'Inflation Reduction Act (IRA) des États-Unis resteront en vigueur ».
La stratégie québécoise sur l'hydrogène vert et les bioénergies du gouvernement du Québec a été présentée en mai 2022. Elle se concentre essentiellement sur le secteur des bioénergies (investissements de 950 M CAD (*694 M EUR)* sur 5 ans), l'hydrogène vert n'occupant qu'une place secondaire (250 M CAD (*183 Md EUR*)). Pouvant s'appuyer sur son hydroélectricité pour assurer une production décarbonée, le Québec entend utiliser l'hydrogène comme alternative aux secteurs où l'électrification directe n'est pas possible (transport lourd).

Le gouvernement du Québec a annoncé le 29 mai 2023 le lancement de la « Vallée de la transition énergétique » qui regroupe, dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec, les villes de Bécancour (pour le développement de la filière batterie), Shawinigan (pour l'électrification des transports) et Trois-Rivières (pour le développement de l'hydrogène vert dans la chaîne industrielle et la décarbonation des activités industrielles et portuaires). Il s'agit de la troisième Zone d'innovation québécoise (voir *Numérique*). Des entreprises sont déjà bien implantées dans la zone d'innovation, notamment Vale (nickel), Nouveau Monde Graphite (graphite), FLO (bornes de recharge), Nemaska Lithium (hydroxyde de lithium). La zone peut compter sur des partenaires industriels majeurs : General Motors et POSCO Future M, qui ont dévoilé le projet Ultium CAM visant la construction d'une usine de production de matériaux actifs de cathodes (composées de lithium, de nickel, de cobalt et de manganèse) entrant dans la fabrication des batteries aux ions de lithium. Le constructeur Ford a aussi annoncé en août 2023, un projet d'usine de cathodes à Bécancour dans le cadre d'un partenariat avec les entreprises coréennes EcoProBM, spécialisé dans les composants de batteries, et SK On, fabricant de cellules. Certaines entreprises françaises sont déjà implantées dans cette zone d'innovation : la startup de *la French Tech Green 20*, Waga Energy, a annoncé en mai 2023 le démarrage, à Saint-Étienne-des-Grés, en Mauricie, de la première unité WAGABOX qui traite le biogaz d'un site d'enfouissement des déchets et injecte du biométhane dans le réseau de gaz de ville. Air Liquide produit, depuis 2021, de l'hydrogène décarboné par électrolyse à membrane sur son site de Bécancour.

Jeux vidéo, effets visuels et animation

Le Québec est le principal pôle canadien en termes d'emploi dans le secteur du jeu vidéo. L'écosystème montréalais du jeu vidéo attire les studios étrangers grâce à différentes aides fiscales et subventions déployées par

les gouvernements provincial et fédéral. Au niveau provincial, le Crédit d'impôt pour la production de titres multimédias et le Crédit d'impôt pour les sociétés spécialisées dans la production de titres multimédias permettent le remboursement des dépenses de main d'œuvre engagées pour la production de titres multimédias, avec un taux entre 26,25 % et 37,5 % (pour les titres disponibles en version française). Ces crédits seront toutefois réduits d'ici 2028, conformément au budget 2024 présenté par le gouvernement.

Au palmarès des cinq plus grands centres mondiaux de production de jeux vidéo, le Grand Montréal s'illustre par l'expertise et la créativité de ses talents. On compte près de 15 000 travailleurs dans le secteur du jeu vidéo au Québec, ce qui représente 53 % des emplois de ce secteur au Canada. Les entreprises internationales trouvent à Montréal un savoir-faire de jeunes créatifs et s'appuient sur une dynamique soutenue très fortement par un réseau d'organismes publics (Investissement Québec), municipaux (Montréal International) et associatifs. Forte de près de 400 membres et partenaires, la Guilde du jeu vidéo du Québec a pour mission de faire la promotion de l'industrie du Québec. Le studio montréalais de l'entreprise française Ubisoft est le plus grand studio de développement de jeux vidéo au monde (près de 4 000 employés). On retrouve aussi à Montréal de nombreux autres studios français dont notamment Gameloft, Novaquark, Don't Nod, Focus Home Interactive, Quantic dream…

Au cours des dix dernières années, la métropole montréalaise s'est aussi imposée comme l'une des plaques tournantes du secteur des effets visuels et de l'animation grâce à une croissance annuelle moyenne du volume d'affaires estimée à 27 %. Montréal compte 35 studios d'animation et d'effets visuels et plus de 185 projets ont été réalisés au Québec en 2020. Les studios français sont très présents : Technicolor, MPC, Mikros, BUF, On Entertainment, Mathematic Studio, Caribara,…

Sciences de la vie et des technologies de la santé (SVTS)

Plus de 1 000 entreprises œuvrent dans le secteur des sciences de la vie et des technologies de la santé au Québec. Cela représente 46 000 emplois dont 80 % dans le Grand Montréal qui rassemble des expertises complémentaires dans les domaines de la biopharmaceutique, du diagnostic, des appareils médicaux, des technologies de la santé et de l'intelligence artificielle. On retrouve dans la région une importante concentration d'entreprises, soutenues par les universités, les institutions de recherche et les gouvernements, ainsi qu'un important bassin de talents. La grappe Montréal InVivo est un réseau d'échanges regroupant l'écosystème des SVTS. Beaucoup d'entreprises françaises du secteur sont présentes dans le Grand Montréal : Servier, bioMérieux, Pierre Fabre, Boiron, Keyrus,…

Dotée d'un budget de 211 M CAD (*154 M EUR*) sur trois ans, la stratégie québécoise des sciences de la vie 2022-2025 vise à renforcer l'écosystème des sciences de la vie et à développer les infrastructures pour attirer et soutenir les entreprises du secteur. Le budget 2023-2024 prévoit un appui de 12 M CAD (*8,8 M EUR*) sur cinq ans au programme Biome Propulsion qui vise à favoriser la commercialisation de découvertes québécoises dans l'industrie des sciences de la vie, tout en stimulant la participation d'investisseurs privés et étrangers.

Secteur minier

Avec 21 mines actives, 33 projets miniers et 4,3 Md CAD (*2,9 Md EUR*) d'investissements miniers privés en 2023, l'industrie minière québécoise est en constante évolution. Elle doit composer avec des défis de taille, à commencer par une importante compétition due à la rareté de la main-d'œuvre et à la fluctuation de la valeur des substances minières. La province possède cependant un important potentiel minéral : le Québec est un vaste territoire, dont seulement 1 % est exploité et 5 % fait l'objet d'un titre minier. L'exploitation québécoise correspond au cinquième de la production minière canadienne. Les mines en exploitation au Québec ont versé un total de 920 M CAD (*672 M EUR*) en redevances en 2021. Il s'agit d'une augmentation de plus de 45 % par rapport à l'année 2020 et un sommet depuis 2014 (début du dévoilement public des données par mines). Le plus gros des redevances provient des mines d'or et de fer. Les ressources qu'on y exploite sont diversifiées, avec la production et la valorisation de 17 métaux et de 12 minéraux non métalliques. Le Québec contribue également à fournir des minéraux critiques et stratégiques (MCS), puisqu'il est un producteur de nickel, de niobium (seule région productrice en Amérique du Nord) de graphite et d'aluminium et que des projets miniers sont en cours pour le lithium, le vanadium, les éléments de terres rares et le tantale.

En 2020, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec de l'époque, M. Jonatan Julien, a dévoilé le Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020 – 2025. Doté d'une enveloppe de 90 M CAD *(66 M EUR)* sur 5 ans, ce plan vise à faire du Québec un chef de file de la production, de la transformation, de la valorisation et du recyclage des minéraux critiques et stratégiques. Le Québec a établi une liste de 22 minéraux qui présentent aujourd'hui un caractère stratégique élevé en matière d'approvisionnement

ou qui sont nécessaires à la mise en œuvre de certaines politiques québécoises notamment dans le cadre du Plan pour une économie verte. Sur l'enveloppe de 90 M CAD, 43 M CAD *(31 M EUR)* serviront à mettre en place ou à optimiser des filières et 31,6 M CAD *(23 M EUR)* à accroître les connaissances (cartographie, formation…). L'objectif est de travailler sur toute la chaîne de valeur, la valeur ajoutée pour le Québec résidant surtout dans la volonté de transformer et recycler les minéraux grâce à une expertise de pointe. Des opportunités seront probablement à saisir pour les entreprises françaises disposant d'expertises pointues dans ce secteur. L'entreprise française Imerys opère une usine de graphite à Terrebonne après avoir cédé la mine à Lac-des-Îles au Québec à Northern Graphite en 2022. EPC Canada, filiale de l'entreprise française Groupe EPC (explosifs civils et du forage-minage) a inauguré en mars 2023 sa nouvelle usine située sur le site de la Mine du Lac Bloom de la société minière Minerai de Fer Québec (Champion Iron Limited).

En marge du congrès Québec Mines + Énergie 2023, le Québec et la France ont signé une Déclaration d'intention relative à la coopération sur les métaux critiques dans la transition énergétique et numérique entre la République française et le Québec.

Aluminium

Le Québec compte 9 des 10 alumineries du Canada, lesquelles ont une capacité de production de 3 millions de tonnes d'aluminium en 2022. Le Québec est le 4ème producteur mondial d'aluminium primaire. Cette industrie emploie près de 38 000 personnes et a généré 10,2 Md CAD (*6,9 Md* EUR) en exportations en 2023. Il s'agit du deuxième produit d'exportation du Québec. La grappe industrielle AluQuébec a lancé ses activités en 2013 : cette alliance stratégique, qui regroupe près de 1 500 établissements, vise à favoriser une synergie profitable entre tous les acteurs du milieu. La grappe a notamment comme objectif de doubler les volumes d'aluminium transformé au Québec. Le gouvernement du Québec a lancé en 2021 sa stratégie québécoise de développement de l'aluminium 2021-2024, dotée d'une enveloppe de 75 M CAD sur 3 ans (*55 M EUR*). Ce plan se décline autour de 3 axes d'intervention : stimuler l'investissement et accélérer le virage 4.0 dans le secteur, miser sur l'innovation et l'aluminium vert du Québec et utiliser l'aluminium québécois et renforcer la filière. En 2022, des subventions de 4 M CAD (*3 M EUR*) ont également été attribuées au Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT) et de 9 M CAD (*6,5 M EUR*) au Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium (CQRDA), afin de stimuler la recherche industrielle et favoriser la réalisation de projets innovants.

Secteur maritime

Le gouvernement québécois entend tirer pleinement profit du potentiel en matière de développement économique et social que représente la position géographique stratégique du fleuve Saint-Laurent. La nouvelle stratégie maritime « Avantage Saint Laurent », a été présentée en 2021 par la ministre déléguée aux Transports, Chantal Rouleau, et le ministre du Travail, Jean Boulet. Dotée d'une enveloppe globale de 927 M CAD (*677 M EUR*) pour les 5 années à venir, cette stratégie doit permettre de faire du Saint-Laurent un corridor économique performant notamment en modernisant les infrastructures portuaires et en donnant un nouvel élan aux zones industrialo-portuaires et aux pôles logistiques. Ce projet se répartit en trois grandes orientations : doter le Saint-Laurent d'infrastructures portuaires modernes et compétitives (*219 M EUR*), assurer une navigation efficace et respectueuse des écosystèmes (*170 M EUR*) et enfin offrir aux communautés maritimes des possibilités de développement prometteuses et durables (*288 M EUR*). La stratégie Avantage Saint-Laurent, complémentaire à la Politique de mobilité durable 2030 et au Plan pour une économie verte 2030, soutient également les ambitions du gouvernement en mobilité durable.

Le port de Montréal, 2ème port du Canada (après Vancouver), prévoit une extension avec un projet à 1,4 Md CAD (*952 M EUR*). Il travaille en outre au renforcement du corridor maritime Saint-Laurent avec les autres ports québécois de Trois-Rivières et Québec sur les enjeux stratégiques, environnementaux et économiques. Le port de Montréal a aussi des partenariats avec les ports français de Marseille Fos et Haropa Port.

Mis sur pied en 2016 suite à la 19ème rencontre alternée des Premiers ministres français et québécois, l'Institut France-Québec pour la coopération scientifique en appui au secteur maritime (IFQM) vise à mobiliser, de part et d'autre de l'Atlantique, de nombreux intervenants concernés par les différents domaines liés au secteur maritime autant en recherche qu'en innovation. Des universités d'été sont organisées chaque année : en 2023, la formation s'est tenue en Bretagne sur les thèmes de la mer et de l'éducation.

Relations économiques bilatérales

Les échanges de biens entre la France et le Québec en 2023

Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec[3], l'année 2023 signe la reprise du commerce France-Québec qui atteint et dépasse le niveau record de 2019. Les exportations de produits français vers le Québec ont connu une année dynamique en 2023 (+9,8 % par rapport à 2022 à 3,83 Md CAD (*2,62 Md EUR*)) égalant presque le niveau record de 2019 (3,95 Md CAD (*2,65 Md EUR*)). Les importations de produits québécois en France connaissent aussi une hausse en 2023 mais de plus faible ampleur (+6,9 % à 2,07 Md CAD (*1,42 Md EUR*)) ce qui permet à la France d'augmenter son excédent commercial (+13,5 % à 1,76 Md CAD (*1,20 Md EUR*)).

Echanges de biens France – Québec

(Source : Institut de la statistique du Québec)

	2022		***2023***		***Évolution 2023/2022***
	en Md CAD	*en Md EUR*	**en Md CAD**	*en Md EUR*	
Exportations françaises	3,48	2,39	**3,83**	2,62	+ 9,8 %
Importations	1,94	1,33	**2,07**	1,42	+ 6,9 %
Total des échanges	5,42	*3,71*	**5,90**	*4,04*	**+ 8,8 %**
Solde des échanges	+ 1,55	*+ 1,06*	**+ 1,76**	*+ 1,20*	**- 13,5 %**

Le secteur aéronautique qui représente 24 % du total des biens échangés entre la France et le Québec porte cette croissance des échanges entre les deux partenaires grâce à une forte reprise des ventes françaises (+44 %) et à une accélération des livraisons à Air France d'A220 assemblés au Québec (+48 %). Les industries vinicoles, pharmaceutiques et cosmétiques constituent traditionnellement les autres principaux secteurs d'exportation française alors que divers produits industriels de machinerie et de matériel électrique connaissent une croissance remarquable en 2023 (+33,7 %). Du côté québécois, malgré une baisse continue depuis 2017, les exportations de minerais de fer restent importantes.

En 2023, la France demeure le 5ème partenaire commercial du Québec (derrière les Etats-Unis, la Chine, le Mexique et l'Allemagne) et son 2nd partenaire européen.

La France gagne une place pour devenir le 6ème fournisseur du Québec avec une part de marché en légère hausse à 3,1 % (2,8 % en 2022) derrière les Etats-Unis (part de marché de 34,2 %), la Chine (11,0 %), le Mexique (5,7 %), l'Allemagne (5,3 %) et l'Italie (3,5 %). L'Italie semble surtout profiter de ventes circonstancielles de pétrole et huiles alors que l'Allemagne voit une augmentation globale de ses ventes (véhicules automobiles, argent sous forme brut, médicaments, turboréacteurs…).

La France progresse d'une place et devient le 3ème client du Québec avec une part de marché stable à 1,7 %, suite à la chute des ventes de produits québécois au Mexique (surtout de l'aluminium sous forme brute). La France reste cependant loin derrière les Etats-Unis (part de marché de 73,8 %) et la Chine (3,6 %). Au niveau des pays européens, la France maintient son rang de 1er client européen de la province, devant l'Allemagne (1,3 %) et les Pays-Bas (1,1 %).

Depuis l'entrée en vigueur provisoire de l'AECG-CETA en septembre 2017, les échanges de biens entre la France et le Québec ont augmenté de 32,1 % (2017-2023). Cette augmentation est légèrement inférieure à celle constatée entre l'Union Européenne et le Québec (+32,5 %). Elle est également inférieure à l'augmentation globale du commerce québécois avec le monde (+ 35,9 %). Sur cette même période, les échanges entre le Québec et les États-Unis et le Québec et le Mexique ont augmenté respectivement de 39,3 % et 38,7 %.

Selon Statistique Canada qui ventile les données nationales canadiennes pour toutes les provinces, le Québec reste en 2023 la principale province partenaire de la France au Canada (46,3 % des échanges France-Canada). Les exportations françaises vers le Québec représentent 45,1 % des exportations françaises vers le Canada et 48,6 % des importations.

---

[3] *Les données brutes proviennent de Statistique Canada et sont attribuées à la province de dédouanement (dans le cas des importations). L'Institut de la statistique du Québec leur apporte des correctifs afin de déterminer la part probable du Québec, en fonction d'un certain nombre d'allocateurs.*

Présence française

La présence française au Québec est effective dans tous les secteurs à l'exception de la grande distribution alimentaire et de l'industrie automobile. Elle est particulièrement notable dans les secteurs de l'aéronautique, de l'ingénierie, des transports, des technologies et de la pharmacie-santé-biotechnologies. La majorité des grands groupes français est implantée au Québec et les filiales de PME françaises sont aussi de plus en plus nombreuses.

La France est, en flux, le 2ème investisseur étranger au Québec derrière les États-Unis. En 2022-2023, selon les données d'Investissement Québec, les entreprises françaises ont généré 27 % du nombre de projets d'investissement et 17 % de la valeur de ces derniers. En valeur des investissements, la majeure partie (77,2 %) des investissements européens au Québec sont français cette année-là. Dans la région de Montréal, la France demeure en 2023 le deuxième pays d'origine des investissements directs (derrière les États-Unis), avec une part de 23 % du total des investissements directs étrangers selon l'agence de développement économique Montréal International. Le Québec accueille un grand nombre des sièges sociaux des filiales françaises implantées au Canada. Elles sont plus de 400, qui se démultiplient en établissements secondaires (sous-filiales, usines et succursales), et y génèrent plus de 40 000 emplois. 370 de ces implantations sont situées dans le Grand Montréal, selon Montréal International. Les filiales françaises représentent 16 % des filiales étrangères de la région métropolitaine (derrière les États-Unis (38 %) mais loin devant le Royaume-Uni (6 %) et l'Allemagne (5 %)).

En France, la présence québécoise se caractérise par environ 240 entreprises selon la Délégation générale du Québec à Paris (DGQP).

Le réseau français d'appui à la collaboration économique, au commerce extérieur et à l'investissement est relativement bien étoffé au Québec :

- Le **Service économique de Montréal**, qui appartient au réseau international de la direction générale du Trésor (DG Trésor) du ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique représente les administrations économiques et financières de la France au Québec ;
- **Business France**, l'agence pour l'internationalisation de l'économie française, dont le bureau de Montréal (une quinzaine d'agents) fait partie du réseau nord-américain. En 2023, l'agence a accompagné plus de 800 PME/ETI françaises au Québec et une cinquantaine de projets d'investissements québécois en France ;
- La **Chambre de commerce et d'industrie française au Canada** (CCIFC), dont le siège est à Montréal, compte plus de 400 entreprises membres. Elle assure l'animation de la communauté d'affaires et propose également des services d'hébergement de PME ; une Chambre de commerce et d'industrie française dans la Ville de Québec a commencé ses activités en 2016, qui s'appuie désormais sur une quarantaine de membres.
- Le comité des **Conseillers du Commerce Extérieur de la France** (CCEF) pour le Canada, qui, au-delà de sa mission classique de conseiller les pouvoirs publics français sur le contexte économique local, peut assurer des missions de mentorat et parrainage d'entreprises françaises.

Dans le secteur aéronautique, le **NAFAN (North American French Aerospace Network)** est un réseau informel né d'un partenariat entre le GIFAS (Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales) et Business France réunissant des entreprises aérospatiales françaises implantées, exportant ou en phase d'implantation en Amérique du Nord.

Les grands contrats et investissements récents des entreprises françaises au Québec

Les entreprises françaises participent activement aux appels d'offre et aux grands projets québécois. Les principaux et plus récents projets de grands contrats ou d'investissements, suivis ou remportés par les entreprises françaises concernent les technologies vertes, l'énergie et les infrastructures. Les sociétés françaises sont particulièrement présentes dans le secteur des transports (aéronautique et transports urbains). Le Québec est aussi une importante terre d'investissements pour les entreprises françaises. Deux grandes transactions ont modifié durablement le paysage industriel québécois et consolidé la présence française au Québec au cours des dernières années : la prise de contrôle du programme CSeries de Bombardier par Airbus (programme A220) et la fusion d'Alstom avec Bombardier Transport qui a donné naissance au n°2 mondial du secteur du transport sur rail, derrière le chinois CRCC.

Quelques exemples de projets et contrats récents des entreprises françaises :

Airbus a inauguré le 29 mars 2022 une nouvelle zone de pré-assemblage sur le site de Mirabel où sont assemblés les appareils A220. Il s'agit de la première zone dédiée au pré-assemblage de composantes d'Airbus hors Europe. Incluant cette nouvelle section, la superficie totale du site A220 d'Airbus Canada compte maintenant près de 130 000 m² et emploie plus de 2500 personnes. En mars 2022, l'entreprise a aussi annoncé la signature d'un nouveau

contrat d'achat avec Air Canada pour six appareils A321XLR (avec options d'achat visant l'acquisition de quatorze appareils supplémentaires entre 2027 et 2030).

Projet aéronautique innovant porté par une startup française, le programme de dirigeables ***Flying Whales*** a retenu l'intérêt des autorités québécoises qui se sont engagées depuis 2019 comme partenaire financier en entrant au capital via Investissement Québec, mais également en tant que partenaire industriel avec une part importante de R&D réalisée localement au niveau de la filiale locale Flying Whales Québec. De nombreuses coopérations sont en cours de développement avec l'écosystème aéronautique québécois (recherche et industrie).

Alstom a remporté avec l'entreprise québécoise AtkinsRealis (autrefois SNC-Lavalin) en février 2018 le contrat de fourniture du matériel roulant et de systèmes d'exploitation et maintenance pour le projet de Réseau Express Métropolitain (REM) de Montréal. Le REM est un projet de train entièrement automatisé et électrique de 67 km, incluant 26 stations. Plusieurs autres sociétés françaises sont impliquées sur cet important projet, parmi lesquelles ***SETEC***, ***ENGIE***, ***Ingérop***, ***Projet Linéaire***, … Le premier tronçon du REM est entré en fonction à l'été 2023.
Dans le cadre d'un projet de démonstration à l'été 2023, le train à hydrogène Coradia iLint d'Alstom a circulé en service commercial sur le Réseau de Charlevoix entre le Parc de la Chute-Montmorency et la ville de Baie-St-Paul, faisant du Québec la première juridiction d'Amérique à faire circuler un train de passagers zéro-émission alimenté par de l'hydrogène vert.

Eurovia et ***Dodin Campenon Bernard SAS,*** deux filiales de ***Vinci,*** ont remporté en juillet 2020 en consortium avec l'entreprise québécoise Pomerleau un contrat d'une valeur de 1,14 Md CAD *(768 M EUR)* pour la réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine à Montréal.

Air Liquide a annoncé en octobre 2023 la création d'une plateforme innovante de production de gaz bas carbone, parmi lesquels de l'hydrogène, de l'oxygène, de l'azote et de l'argon, à Bécancour, au Québec, avec un investissement de plus de 140 M EUR.

En octobre 2023, la startup française lauréate du programme French Tech Green20 ***Waga Energy*** a lancé un premier projet de gaz naturel renouvelable au Québec avec la Régie de gestion des matières résiduelles de la région de la Mauricie. Ce partenariat permet de fournir en gaz naturel renouvelable 8 000 foyers à partir des gaz récupérés du site local d'enfouissement des déchets : c'est le premier projet du genre en sol canadien.

Dans le secteur agroalimentaire, l'entreprise ***BEL Canada*** a démarré en août 2020 la production locale de Mini Babybel dans sa nouvelle usine de Sorel-Tracy pour répondre à la demande du marché canadien.

Club Med a ouvert le 29 novembre 2021 son premier village au Canada : le Club Med Québec Charlevoix.

Ubisoft poursuit son expansion au Québec avec l'implantation d'un nouveau studio de développement de jeux vidéo à Sherbrooke. C'est le 4ème studio d'Ubisoft au Québec.

Arrivé au Québec en avril 2018, le détaillant ***Décathlon*** ouvrira, en avril 2024 à Chicoutimi, son neuvième magasin au Québec.

Des partenariats franco-québécois pour une économie durable

L'année 2023 a été désignée Année de l'innovation franco-québécoise (AIFQ) : une série d'événements, sous forme de forums, colloques et visites ministérielles ont rythmé ces 12 mois au service d'une coopération renforcée en matière d'innovation.

D'autres partenariats de long terme structurent la coopération France-Québec :

Finance durable

En 2021, Finance Montréal et l'Institut de la Finance Durable (anciennement Finance For Tomorrow, Paris Europlace) ont créé un ***corridor Québec-France en finance durable*** autour de quatre axes stratégiques : l'impact, la biodiversité, la fintech durable, le talent. Ce corridor est venu renforcer et structurer les collaborations des écosystèmes en finance durable et en innovation financière et les insérer dans une stratégie de places financières.

Transition énergétique

Un protocole d'accord de coopération, portant sur la mise en place d'un ***corridor économique de la transition énergétique franco-québécois***, a été signé le 18 mai 2022 entre la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane (CABBALR) et le Centre d'Excellence en Efficacité Énergétique (C3E - fonds dédié à la commercialisation des innovations en efficacité énergétique) du Québec. L'objectif de cet accord est de capitaliser sur l'expérience et le savoir-faire de deux territoires pleinement engagés en faveur de la transition énergétique, de la mobilité et des batteries électriques, pour faciliter les partenariats de part et d'autre de l'Atlantique et accompagner les entreprises innovantes dans leur croissance et leur développement international.

Minéraux critiques et stratégiques

La France et le Québec ont signé, en novembre 2023, une ***Déclaration d'intention relative à la coopération sur les métaux critiques dans la transition énergétique et numérique***. Elle vise à structurer la coopération dans le domaine de la transition énergétique et des minéraux d'avenir, autour des priorités suivantes : la coopération institutionnelle sur la connaissance et la valorisation des ressources du sous-sol ; le développement de projets communs sur l'ensemble de la chaîne de valeur des métaux critiques ; la promotion des activités minières plus durables et le développement des coopérations en ce qui concerne l'après-mine et le renforcement des synergies dans la recherche et la formation sur les métaux critiques.

Économie sociale et solidaire (ESS)

Depuis 2013, la France et le Québec travaillent ensemble sur le sujet de l'ESS dans le cadre de l'entente France-Québec en économie sociale. Trois ateliers virtuels ont été organisés en 2022 et 2023 pour permettre un dialogue régulier entre acteurs franco-québécois de l'écosystème de l'ESS. En décembre 2023, la direction de l'entrepreneuriat collectif du Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec, et le Pôle de l'économie sociale et solidaire et de l'investissement à impact (PESSII) du ministère de l'Economie, des Finances, de la souveraineté industrielle et numérique de la France ont organisé un atelier portant spécifiquement sur l'innovation sociale dans le cadre de l'année de l'innovation franco-québécoise.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Institut de la statistique du Québec

Le Québec, chiffres en main | Comptes économiques du Québec | Tableau statistique canadien | Base de données « Commerce international en ligne »

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Energie du Québec

Note abrégée sur le commerce Québec-France | Informations sectorielles

Direction générale du Trésor (France)

Brèves des services économiques français au Canada | Note de présentation générale du Canada | Suivi de la mise en place de l'AECG/CETA

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : **www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international**

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Responsable de la publication : Service économique de Montréal
Rédacteurs : Erika Montagnac, Aude Pohardy
Contact : montreal@dgtresor.gouv.fr
Source des données : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, Banque Nationale du Canada, Desjardins
Taux de change utilisé : taux annuel 2023 de la Banque du Canada : 1 EUR = 1,4597 CAD